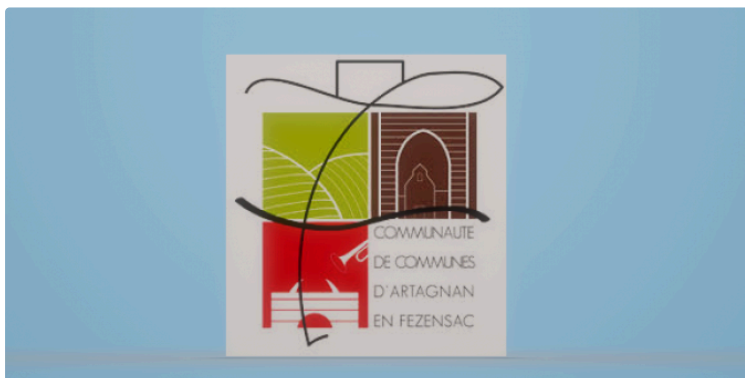


Robert Frairet répond au maire



Robert Frairet répond au maire

Le Président de la Communauté de communes indique dans une lettre destinée aux membres du conseil municipal de Vic-Fezensac :

"Lors du dernier conseil municipal, vous avez porté à la connaissance de ses membres une information sur l'ORT.

Ce rapport indique en conclusion que la communauté de communes « n'a pas à ce jour donné de réponse ». Vous prenez pour référence votre courrier du 22/07/2019 que j'interprète comme une banale organisation d'agenda.

J'observe que vous avez saisi Madame la Préfète, le 19/09/2019, date du conseil municipal, pour une déclaration d'intention, procédure ordinaire de préfiguration avant l'officialisation du projet ORT.

Aussi, à ce stade d'engagement, il me paraît utile de vous rappeler les initiatives et les dispositifs déjà opérationnels mis en place par la communauté de communes « D'Artagnan en Fezensac ».

Cette présentation, non exhaustive et en rapport avec l'ORT, vient enrichir par des actes forts la revitalisation du centre bourg :

- Le lancement de l'OPAH ou du PIG permet la mise en place des aides ANAH, Conseil Départemental et Région, sous les conditions relevant de ces dispositifs (aides à l'habitat diffus déjà existant)
- Déploiement de la fibre optique par Gers Numérique et la communauté de communes à disposition avec 2300 prises à disposition de l'agglomération
- Mise en place du FISAC et premières instructions des candidatures fin septembre
- Maison des Services au Public, lien social, territorial et d'accompagnements administratifs
- Signalétique des commerces et des services pour laquelle nous attendons les modalités de partenariat
- Phase de concertation pour le Plan Climat Air Energie Territorial
- Réflexion sur le SRADDET avec une réunion publique prévue avec la coordination du SCOT, le 7 novembre prochain

Tels sont les éléments que je souhaite porter à la connaissance des élus de la commune de Vic-Fezensac et par effet induit à la population."